

MUNICIPALES : ILS SONT DÉJÀ CANDIDATS

À 100 jours du premier tour (15 mars), les grandes manœuvres ont débuté pour conquérir – ou conserver – les mairies. Notre point, commune par commune.

P2 à 4



Municipales : le point à

MUNICIPALES
15 - 22 mars 2020

Les 15 et 22 mars 2020, les électeurs sont appelés aux urnes pour élire maire et conseillers municipaux. Résumé des enjeux et des forces en présence

C'est l' élu qui comprend le mieux les préoccupations du quotidien selon le Sondage OpinionWay (1) publié en septembre. À vrai dire, au vu des résultats, le maire est même le seul puisqu'il est cité par 78 % des sondés alors qu'aucun autre élu ne dépasse les 5 %.

A « portée d'engueulade », celui à qui on demande d'avantage d'être un gestionnaire (63 %) qu'un visionnaire (25 %) ou un leader d'opinion (9 %), semble échapper au désamour que subit l'ensemble de la classe politique.

Du coup, même si la tendance est à la baisse, les élections municipales restent, avec la présidentielle, le seul scrutin qui parvient toujours à mobiliser plus de 60 % des électeurs (63,5 % au premier tour 2014, 66 % en 2008, 67 % en 2001, 69 % en 1995, 72 % en 1989...).

D'autres statistiques sont imparables : dans 60 % des cas, lorsqu'un maire se représente, il est réélu. A trois mois de l'élection, la question est cependant de savoir si votre maire a envie de raccrocher l'écharpe ou s'il retourne au charbon. Pour l'instant en effet, dans le secteur, seul Ferdinand Bernhard, à Sanary, a officiellement annoncé qu'il sera candidat à un nouveau mandat. Un vrai-faux suspense cependant, parce qu'à coups de grands sourires entendus, la majorité des maires sortants confient ou font comprendre qu'ils sont dans les starting-blocks, mais attendent le plus tard possible pour entrer en campagne. A l'exception de Nicole Boizis, au Castellet, qui avait annoncé dès 2016, lorsqu'elle a succédé à feu Gabriel Tambon, qu'elle ne se serait pas candidate en 2020.

(1) Pour UNCCAS et Public Sénat



Les règles du jeu

■ Quand aura lieu le vote ?

Le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 mars. Le second tour, si nécessaire, le 22 mars.

■ Quel est le mode de scrutin ?

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, le scrutin est « proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire

accordée à la liste arrivée en tête ».

■ Comment se passe une élection au premier tour ?

Si dès le premier tour une liste obtient plus de 50 % des suffrages exprimés, elle décroche un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant

obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

■ Comment se passe une élection au deuxième tour ?

Les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Celles ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu au moins 10 %. Au second tour, il peut donc y avoir plus de

deux listes.

La répartition des sièges se fait ensuite en accordant la moitié des sièges à la liste arrivant en tête. L'autre moitié est divisée en fonction du nombre de suffrages recueillis.

■ Le maire élu dans un deuxième temps

Ce ne sont pas à proprement parler les électeurs, mais les conseillers municipaux qui élisent le maire.

La Seyne Beaucoup de candidats et une lutte indécise

Ceux qui connaissent la deuxième ville du Var ne sont pas outre mesure surpris. Ni par le fait que la campagne ait été lancée il y a plus d'un an déjà, ni par la nature, à couteaux tirés, de la guerre de tranchées politique qui s'y dessine. Quant au nombre impressionnant de candidats déclarés... il est finalement dans la norme de ces dernières années. Ils sont (pour l'instant) sept, mais ils étaient huit en 2008 et en 2014. En 2001, neuf listes s'étaient même présentées sur

la ligne de départ !

Outre cette multitude de prétendants au fauteuil de premier magistrat, cette élection est aujourd'hui marquée par l'hésitation à se représenter du maire sortant, étiqueté Gauche républicaine et socialiste. Marc Vuillemot, dont le bilan est fragilisé par l'absence des réalisations phares promises en 2014 (port de plaisance, cinéma, réhabilitation du centre...), avait posé l'union de la gauche comme préalable au fait de bri-

guer un troisième mandat. Sauf qu'il n'y parvient pas. Et que les cadres de la France insoumise se sont rapprochés de la liste de Luc Patentreger, déjà soutenue par Europe écologie Les Verts.

Le Rassemblement national en épouvantail

À droite, la situation n'est guère plus limpide, avec Nathalie Bicaïs et Sandra Torres, deux concurrentes des Républicains respectivement élues départementale et ré-

gionale, qui n'arrivent pas à s'entendre malgré les appels de Renaud Muselier, le président de la Région. Serge Daninos, un ancien adjoint d'Arthur Paecht qui rêve d'obtenir l'investiture En Marche, est également déterminé à partir seul. Ajoutez à cela des listes citoyennes portées par des Seynois à la notoriété certaine (Samir Ben Mihoub, Patrice Bessone...) et vous obtenez une élection particulièrement indécise.

Dans ce terreau propice à une

triangulaire, voire à une quadrangulaire, un jeune loup fait figure d'épouvantail auprès des autres candidats : Dorian Munoz, 28 ans, investi par le Rassemblement national dans une ville où le parti lepéniste arrive désormais régulièrement en tête au soir du premier tour. Et ce, quelles que soient les élections (présidentielles, européennes, régionales, départementales...). Cela n'a encore jamais été le cas lors du scrutin municipal. Jusqu'à quand ? **MA.D.**

LE SORTANT



Marc Vuillemot (GRS) n'a pas encore annoncé sa candidature.

LES CANDIDATS



Samir Ben Mihoub
Sans étiquette



Patrice Bessone
Sans étiquette



Nathalie Bicaïs
Divers droite



Serge Daninos
Divers droite



Dorian Munoz
RN



Luc Patentreger
Divers gauche



Sandra Torres
Divers droite

100 jours des résultats

Six-Fours Départ en ordre dispersé ou fusions stratégiques ?

Ça se bouscule déjà sacrément au portillon de la mairie de Six-Fours ! Parmi les prétendants au fauteuil de celui qui y est installé depuis 1995, Jean-Sébastien Vialatte (qui ne s'est d'ailleurs pas encore déclaré), on re-



LE SORTANT
Jean-Sébastien Vialatte n'a pas encore annoncé sa candidature.

trouve cette année encore ses deux plus fidèles opposants et actuels conseillers municipaux : Frédéric Boccaletti (RN) et Erik Tamburi (SE, ex-DLF).

Viennent ensuite deux autres candidats qui ont, par le passé, fréquenté l'hôtel de ville : Anne-Marie Charlet (SE), qui fut adjointe du maire précédent Philippe Estève, et Alain Doublet (SE), déjà candidat en 2001 et conseiller municipal d'opposition jusqu'en 2008, puis candidat éliminé en 2008. Ces deux-là ont un point commun : ce qui les a décidés à se présenter, c'est la candidature d'un nouveau venu dans le paysage politique local : Didier Garcia, un architecte à qui ils reprochent d'être en

grande partie responsable du « surbétonnage » de la ville.

Et encore deux rassemblements, peut-être trois

Mais ce n'est pas tout ! Deux listes se sont tout récemment lancées dans la course, sans n'avoir encore, toutefois, désigné de leader : il faudra donc compter, en plus, sur un rassemblement de la gauche, absente durant ce mandat malgré un potentiel électoral certain ; et une liste dite citoyenne, composée de personnes qui entendent jouer à fond la carte de la démocratie participative, et soutenue par Europe Ecologie-Les Verts et La France insoumise.

Notons enfin qu'un groupe d'adhérents de La République En Marche pourrait bien mettre les pieds dans le plat. Mais leur candidature dépendra d'une chose : ils n'iront pas seulement s'ils parviennent à s'unir avec d'autres candidats sur la base de valeurs communes, pour atténuer le risque d'une dispersion des voix qui, craignent-ils, pourrait profiter au Rassemblement national ; ils partiront, en revanche, si aucune fusion n'est possible. Dans un tel cas, et en présageant que le maire sortant briguera bien un nouveau mandat, on compterait, déjà, neuf candidats sur la ligne de départ. Pour le moment ?

J. P.



Frédéric Boccaletti
Rassemblement national



Anne-Marie Charlet
Sans étiquette



Alain Doublet
Sans étiquette



Didier Garcia
Sans étiquette



Erik Tamburi
Sans étiquette

Bandol L'habituel jeu des chaises municipales a repris

Comme on s'y attendait, la campagne a commencé très tôt à Bandol... Si tant est qu'elle ne se soit jamais arrêtée depuis décembre 2015, date de la dernière élection municipale (1). A peine quatre ans après, beaucoup de cartes ont déjà été rebattues dans cette petite commune rompue depuis des décennies aux joutes électorales les plus virulentes et souvent les plus surprenantes. Le premier à s'être lancé dans l'arène, dès mars 2019,

a été Pierre Lerat, jeune retraité de la Marine et ancien directeur de cabinet du maire sortant (de mars 2014 à décembre 2015).

Un autre « ex » est lui aussi parti très tôt : Laurent Fréani, chef d'entreprise en retraite, qui fut adjoint de Jean-Paul Joseph de décembre 2015 à mars 2018, avant d'être remercié pour « manque de confiance ».

Quant à Muriel Fiol, conseillère régionale RN, médecin elle aussi en retraite de-

puis peu, l'officialisation de sa candidature, le mois dernier, a été tout sauf une surprise.

A tous ces visages connus des Bandolais, s'ajoute depuis quelques mois un nouveau venu : Marc Bayle, un préfet en retraite, ancien conseil général du Var, qui dit avoir été « appelé » par des Bandolais. Il est notamment soutenu par les anciennes candidates Floriane Cercio et Frédérique Connat.

Iront-ils tous jusqu'au bout ou des alliances se formeront-elles dès le premier tour ? D'autres candidats, outre le maire sortant dont les intentions semblent claires, vont-ils encore émerger ? A Bandol, à cent jours d'une élection, tout est envisageable...

A. F.

1. Dix-huit mois après l'élection de mars 2014, la majorité avait explosé et plus d'un tiers des élus avait démissionné, entraînant l'organisation de nouvelles élections.

LES CANDIDATS



Marc Bayle



Muriel Fiol



Laurent Fréani



Pierre Lerat



LE SORTANT
Jean-Paul Joseph

SANARY

Des opposants très discrets

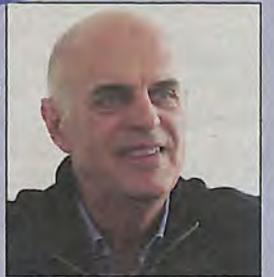
A cent jours du premier tour, seul le maire sortant a confirmé - sans surprise - qu'il allait briguer un nouveau mandat. Son plus farouche opposant depuis plus dix ans, Olivier Thomas, a annoncé en septembre dernier qu'il ne serait pas candidat... Sauf si

Ferdinand Bernhard n'avait vraiment personne en face de lui ! Il espérait alors qu'un de ses colistiers reprendrait le flambeau... Il apparaît par ailleurs fort probable que le Rassemblement national, qui avait obtenu un siège en 2015, n'investisse pas de candidat en 2020. A gauche, où la liste d'union conduite par Jean-Pierre Meyer n'avait pas franchi le premier tour en 2014 comme en 2008, aucun candidat ne s'est pour l'heure manifesté...

Enfin, du côté de La République En Marche, la députée Emilie Guérel déplorait récemment (*Var-matin du 26 octobre*) qu'il n'y ait aucune candidature à l'investiture à Sanary...

A. F.

LE SORTANT



Ferdinand Bernhard

SAINT-MANDRIER

Gilles Vincent devrait y aller

Ça y est, la campagne est lancée sur la presqu'île. Si le maire Gilles Vincent ne s'est pas officiellement déclaré, ce n'est qu'une question de semaines. Mais il doit déjà faire face à de bruyants opposants, notamment sur le web, regroupés derrière la bannière de la Vague mandréenne. L'élu d'opposition Bruno Coiffier et l'Association de protection de l'environnement n'y sont sans doute pas étrangers. A noter, par contre, l'absence plus que probable d'une liste du Rassemblement national.

MA.D.

LE SORTANT



Gilles Vincent.

OLLIOULES

R. Bénéventi grand favori

Ce n'est un secret pour personne : à 76 ans, le maire Robert Bénéventi (Les Républicains) devrait briguer un cinquième mandat en mars prochain. Le Rassemblement national, qui n'a pas encore dévoilé l'identité de son candidat, et une liste de large rassemblement à gauche sont ses deux adversaires potentiels.

Mais le rapport de force semble aussi déséquilibré qu'en 2014 où Robert Bénéventi avait été élu au premier tour, avec 72,7 % des voix.

MA.D.

LE SORTANT



Robert Bénéventi.

Dossier réalisé par :
Matthieu DALAINE, Anne FUERXER, Laury HOLSTE,
Jérôme POILLOT et Jean-Marc VINCENTI
sanaryloc@nicematin.fr
Photos doc Var-matin

SIGNES

Bataille en vue

La disparition aussi tragique qu'inattendue de Jean Michel, en août dernier, promet une bataille âpre au village. Son ex-adjoint Alain Reichardt, qui lui a succédé, n'apparaît pas encore certain de la disputer. Tandis que deux candidats sont déjà déclarés : Jean-Marc Menichini, qui conduit une liste soutenue par le RN, et Hélène Verduyn, présidente de la puissante association Signes Environnement.

LE SORTANT



Alain Reichardt

LES CANDIDATS



Jean-Marc Menichini



Hélène Verduyn

Le Beausset Comme à Gravelotte !

Au Beausset, où sept listes étaient en lice en 2014, il pleut des candidatures – selon l'expression consacrée – comme à Gravelotte. Pour l'heure, quatre candidats disputeront officiellement son écharpe de maire au sortant Georges Ferrero, qui n'a pas encore confirmé qu'il repartait. Face à lui, son principal opposant, Edouard Friedler, arrivé

deuxième au second tour en 2014 avec 24,43 % des voix sur une liste divers gauche, est reparti en campagne à la tête d'une « liste d'intérêt local » sans étiquette. Il reste en embuscade sur des sujets rassembleurs pour lequel il n'a cessé de multiplier les coups d'estocs tout au long du mandat. Mais il faudra aussi compter sur un autre

candidat de 2014 : premier à se lancer dans la bataille, Claude Alimi, ancien premier adjoint de Jean-Claude Richard, dont la liste divers droite avait rassemblé 15,94 % des suffrages, repart sous la bannière LREM qui l'a investi. Nouveau venu, Richard Camus conduira lui aussi une liste ouverte mais soutenue par le Rassemblement national.

C'est sous cette étiquette RN qu'il avait rassemblé 43 % des suffrages dans le canton de Saint-Cyr aux départementales de 2015. Enfin, outsider inattendu, Jean-Louis Carmagnolle – élu de 1989 à 1995 – se positionne également à la tête d'une liste divers droite avec l'unique ambition de « servir Le Beausset ». Au(x) suivant(s) ? **J.-M.-V.**

LE SORTANT



Georges Ferrero

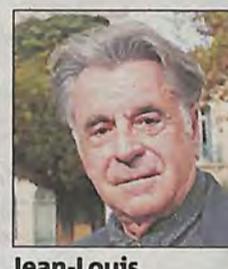
LES CANDIDATS



Claude Alimi



Richard Camus



Jean-Louis Carmagnolle



Edouard Friedler

LE CASTELLET

La seconde fin de l'ère Tambon

Le décès en cours de mandat de Gabriel Tambon, qui a régné pendant 50 ans sur le village, avait conduit sa fidèle adjointe Nicole Boizis à lui succéder début 2016. Mais, comme elle l'avait annoncé, elle s'apprête à se retirer et son éventuel dauphin ne s'est pas encore déclaré. Alors que l'architecte Franck Caramello, colistier de Christian Peyre en 2008, a déjà annoncé qu'il conduira pour la

première fois une liste.

LA SORTANTE



Nicole Boizis

LE CANDIDAT



Franck Caramello

Saint-Cyr Faux calme...

À Saint-Cyr, la situation est claire. En apparence. Face au maire sortant Philippe Barthélemy, en place depuis bientôt 20 ans, qui devrait être candidat à sa succession, un seul outsider est dans les starting-blocks. Depuis début 2019 ! Claude Giuliano, conseiller municipal d'opposition, conduira (comme

en 2008 et 2014) une liste d'union et de rassemblement. Mais il faudra aussi compter sur l'actuelle opposition de gauche, pour laquelle il se murmure qu'une ancienne tête de liste ferait son retour... Et surtout sur Yvan Maubé, soutenu par LREM et déjà très actif...

LE SORTANT



J.-M.-V. Philippe Barthélemy

LE CANDIDAT



Claude Giuliano

La Cadière

Vers un nouveau duel ?

En 2014, René Jourdan avait été réélu au premier tour avec plus de 62 % des suffrages exprimés face à Olivier Bonnet. Cette fois-ci, c'est Marie-Hélène Dostes, conseillère municipale d'opposition, issue d'une vieille famille

cadiérienne, qui a été choisie pour mener la bataille. Elu pour la première fois au conseil municipal en 1971, et maire depuis trente ans, René Jourdan n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature.

LE SORTANT



A. F. René Jourdan

LA CANDIDATE



Marie-Hélène Dostes

EVENOS

Nouvelle donne

Le village aux quatre hameaux ne compte que quelque 1 800 inscrits, mais les rivalités y sont féroces. Blandine Monier, élue au premier tour en 2014 face à l'ancien maire Marcel Legay, a vu sa majorité se fissurer au cours du mandat. Et, si elle repart, devra sans doute affronter d'anciens amis...

LA SORTANTE



Blandine Monier

La Ciotat L'échiquier presque en place

Déjà cinq candidats déclarés. L'échiquier politique se met doucement mais sûrement en place à La Ciotat. Sans grande surprise, Patrick Boré, le maire sortant (LR), avait annoncé qu'il briguerait son quatrième mandat il y a un an déjà. Les autres candidats, eux, sont également des habitués du paysage politique. Hervé Itrac, sous les cou-

leurs du Rassemblement national, et Yann Farina, de la Ligue patriotique, se sont également déclarés. Deux autres candidats, locaux et sans étiquette, se lancent également dans la course à la mairie. Lionel Guisti, ancien délégué au sport de Patrick Boré, va tenter de troubler le jeu avec son mouvement « Les Ciotadens », très implanté

localement et sur les réseaux sociaux, tandis que Michel Buscetti, l'un des premiers à s'être déclaré, se relance dans la campagne. C'est au sujet de la candidature de la gauche et du parti LREM que l'incertitude demeure. Une alliance à gauche entre le PCF, les Verts et le PS sous le nom « La Ciotat nous rassemble »,

avait été annoncée au cours de l'été sans communiquer officiellement la tête de liste, qui devrait être sans surprise Karim Ghendouf, déjà présent lors des dernières municipales en 2014. Du côté de la majorité présidentielle, deux élus auraient candidaté pour être tête de liste sans faire d'annonce officielle... **L. H.**

RIBOUX

L'exception

S'il y a bien un village où la campagne électorale ne déclenche pas les passions, c'est Riboux, ce petit havre de paix au pied de la Sainte-Baume qui ne compte qu'une cinquantaine d'habitants. Et doit sa survie et son développement à l'amour que lui porte Suzanne Arnaud, maire depuis 1983.

LA SORTANTE



Suzanne Arnaud

LE SORTANT



Patrick Boré

LES CANDIDATS



Michel Buscetti



Yann Farina



Lionel Guisti



Hervé Itrac